RAPPORT ANNUEL 2012

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org

SOMMAIRE

3 Édito

4 2012 en images

6 Notre stratégie

7 Activité en France

14 Actualités des villages et établissements en France

20 Activité dans le monde

25 Développement et communication

30 Ressources humaines

33 Financement de nos actions

38 Qui nous sommes

42 Merci à

Conception et rédaction : SOS Villages d'Enfants France

Impression : Arteprint

Photos : SOS Villages d'Enfants, Cécile Burban, Siddhartha-Kaul, Katerina Ilievska, Gerti Hoxha, Joris Lugtigheid, Dominic Sansoni, Robert Fleischanderl, Reinhard Winkler, François Pugnet, Julien Cauvin - TF1, P. Leveque.

SOS Villages d'Enfants est adhérente à France générosités, Syneas, Unifaf et Uniopss.

SOS Villages d'Enfants
6 Cité Monthiers - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25
www.sosve.org
contact@sosve.org

© 2013 - SOS Villages d'Enfants - Tous droits réservés

Parce que nous sommes sœurs et frères

En période de crise, comme ce fut le cas durant l'année 2012, les liens fraternels ont d'autant plus de sens et d'importance. Ces relations déjà bien établies et vivantes sont nourricières : elles peuvent apporter soutien, réconfort et espoir.

Notre association croit en effet que le lien fraternel est une ressource majeure, dans l'enfance, mais aussi à l'âge adulte, car c'est la relation humaine la plus durable qu'il nous soit donné de vivre. C'est aussi l'une des plus riches : en partageant les expériences du quotidien et les mêmes valeurs, les frères et sœurs construisent une histoire commune et tissent ensemble le fil de la vie.

Aussi, cette valeur revendiquée depuis 56 ans par notre association a été le fondement de notre stratégie en 2012. Elle a été mise en œuvre autour d'actions nombreuses et diverses :

- le 40ème anniversaire du village de Marseille et le 50ème anniversaire de Neuville-St-Rémy (59) ont été de belles occasions de fêter « le bonheur d'être ensemble » et le parcours de très nombreuses fratries accueillies dans ces 2 villages durant ces décades.

- la journée internationale des droits de l'enfant en novembre a été choisie par l'association pour faire entendre son engagement pour la protection de l'enfance et son appel militant en faveur des fratries dans le cadre du placement. Les élèves de plusieurs écoles s'étaient associés par des dessins à ce projet, signe concret de leur sensibilité à cette démarche militante destinée au grand public et aux institutions.

- l'année 2012 a vu aussi l'aboutissement d'une démarche de recherche-action engagée par SOS Villages d'Enfants France sur le thème de la fratrie dans le cadre des mesures de protection de l'enfance. Le numéro 6 des Cahiers de SOS Villages d'Enfants intitulé « Parce que nous sommes sœurs et frères » est un numéro spécial Europe : il a été réalisé avec le concours de 4 associations SOS Villages d'Enfants européennes et la participation de chercheurs et de professionnels de la protection de l'enfance. Cette publication éditée en 5 langues est ouverte par Maria Herczog, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui en salue l'initiative.

Pour mener ses actions auprès des enfants qui lui sont confiés en France et dans le monde, SOS Villages d'Enfants a besoin de ses partenaires et ses donateurs et accorde la plus grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées. Les résultats financiers de l'année 2012 sont clairs. Ils nous permettent d'envisager l'année 2013 avec confiance, forts du soutien fidèle de nos partenaires et donateurs, mobilisés à nos côtés autour d'une même valeur.

Pierre PASCAL,
Président

Gilles PAILLARD,
Directeur général

2012 EN IMAGES

Le cadeau des Villages enchantés aux enfants à Madagascar et au Burkina Faso

Les enfants se surpassent !

Plus de 100 enfants des 3 villages SOS du Sud de la France se sont produits dans un spectacle de cirque grâce à l'accompagnement de la troupe Rech Junior.

Un symbole de solidarité

La rencontre des représentants de SOS Villages d'Enfants International, du Togo et de SOS Villages d'Enfants France à l'inauguration du village SOS rénové de Lomé.

Sport et découverte de soi

En s'initiant à des activités sportives organisées par SOS Villages d'Enfants, les enfants et les jeunes se découvrent de nouveaux potentiels.

Les enfants et jeunes expriment leur talent créatif : livret réalisé à Marly-lez-Valenciennes

La plus grande chorale de France

2 000 personnes ont répondu à l'appel militant en faveur de la fratrie, le 17 novembre sur la place du Trocadéro à Paris.

La solidarité en marche !

Ils étaient des milliers à marcher ou courir aux Boucles du Cœur organisées par Carrefour, dont SOS Villages d'Enfants a été co-bénéficiaire.

Une découverte mutuelle

Des parrains sont allés à la rencontre des enfants, des jeunes et des équipes de SOS Villages d'Enfants Madagascar.

NOTRE STRATÉGIE

L'enfant au cœur de notre mission

L'enfance conditionne notre vie d'adulte. Elle porte en elle les germes de notre devenir. Nous croyons que la capacité d'épanouissement d'un enfant est liée à ses racines profondes et à la façon dont il aura été aimé, respecté, encouragé dans ses premières années. Toutes nos actions sont fondées sur une recherche constante de l'intérêt de l'enfant.

SOS Villages d'Enfants a une mission unique, clairement identifiée, en faveur des enfants. L'affection est au cœur de notre mission : nous revendiquons le droit des enfants à aimer et être aimés. Nous pensons que c'est idéalement au sein de sa famille qu'un enfant se construit affectivement et psychologiquement. La mission de SOS Villages d'Enfants vise à favoriser une vie de type familial pour le plus grand nombre d'enfants.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, SOS Villages d'Enfants a un territoire singulier : la fratrie. Nous croyons à l'importance de ce lien créé dans l'enfance et qui se poursuit tout au long de la vie. Il est une véritable ressource pour un enfant, surtout si cet enfant n'a pas eu le bonheur de pouvoir établir des relations solides avec ses parents.

Pour toutes ces raisons, SOS Villages d'Enfants est une marque forte, riche d'une vision claire et d'une expérience de près de 60 ans. Son projet éducatif, sa démarche singulière sont reconnus dans le monde entier. De très nombreux enfants en ont été les bénéficiaires. Ils sont aujourd'hui encore nombreux à en avoir besoin.

C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants fait appel à la solidarité. Consciente de sa responsabilité, tant vis-à-vis des enfants que de ceux qui lui font confiance en la soutenant financièrement, SOS Villages d'Enfants assure la gestion de ses ressources avec la plus grande rigueur. En des périodes d'incertitude, il est bon de pouvoir penser que ceux qui nous ont accompagnés jusqu'à maintenant vont poursuivre leur soutien et qu'ils seront rejoints par d'autres, sensibles à l'importance de répondre aux besoins des enfants de notre monde.

Dans le cadre de son plan à 5 ans (2008 – 2013), SOS Villages d'Enfants a une ambition forte : devenir la référence absolue et le spécialiste incontournable de la « fratrie » dans l'univers de la protection de l'enfance. Les facteurs clés de succès reposent sur une communication puissante, une cohésion et un bien-être professionnel des équipes, la pérennisation et le développement des fonds.

ACTIVITÉ EN FRANCE

Au total, SOS Villages d'Enfants France accompagne près de 1 000 bénéficiaires.

ACCOMPAGNER LES FRATRIES

SOS Villages d'Enfants prend en charge des fratries dans le cadre de la politique de protection de l'enfance. Les décisions de placement des enfants accueillis sont, le plus souvent, prises par les juges des enfants qui les confient aux services de protection de l'enfance des conseils généraux.

SOS Villages d'Enfants propose une prise en charge adaptée à des fratries pour lesquelles :

- les services de l'Aide sociale à l'enfance anticipent un placement dans la durée
- les relations fraternelles constituent une ressource pour chaque enfant.

Accueil en France :

- 196 fratries (629 enfants) au sein des 13 villages d'enfants SOS
- 36 jeunes à la Maison Claire Morandat
- 49 enfants au village SOS de Papara en Polynésie française

248 personnes ont été accompagnées dans leur parcours d'insertion :

- 153 aux Ateliers de la Garenne
- 95 à la Ferme du Major

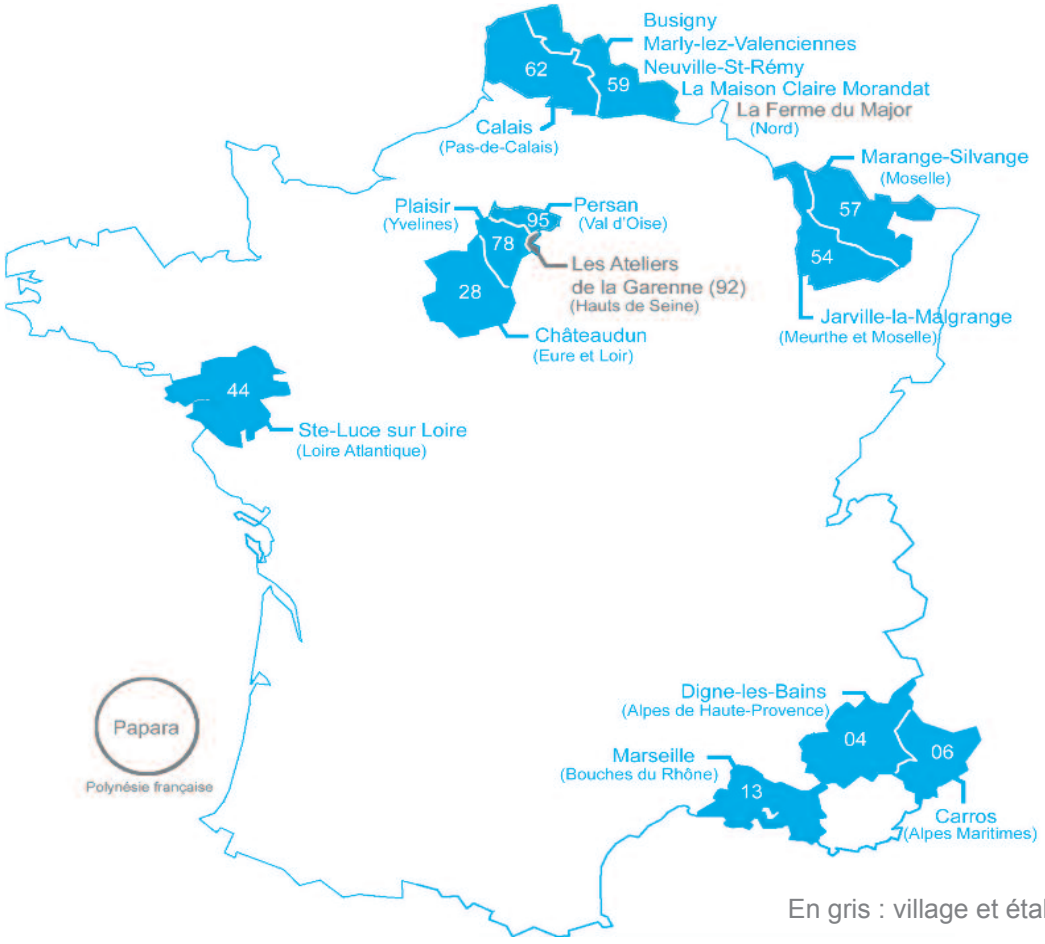

En gris : village et établissements associés

Les spécificités de l'accueil en village d'enfants SOS

A la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement, les villages d'enfants proposent un accompagnement qui permet aux enfants de :

grandir dans un cadre de vie de type familial

Les enfants sont accueillis dans une maison semblable à celles de l'environnement immédiat. Ils investissent leur territoire : « *C'est notre maison...* » et participent et s'impliquent dans la vie quotidienne et les événements familiaux. Ils sont ainsi préparés à une autonomisation progressive.

vivre avec leurs frères et sœurs

Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association met tout en œuvre pour permettre aux enfants accueillis de vivre avec leurs frères et sœurs.

s'appuyer sur une relation éducative et affective stable

SOS Villages d'Enfants propose un accompagnement s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale, figure d'attachement. Elle assure l'accompagnement quoti-

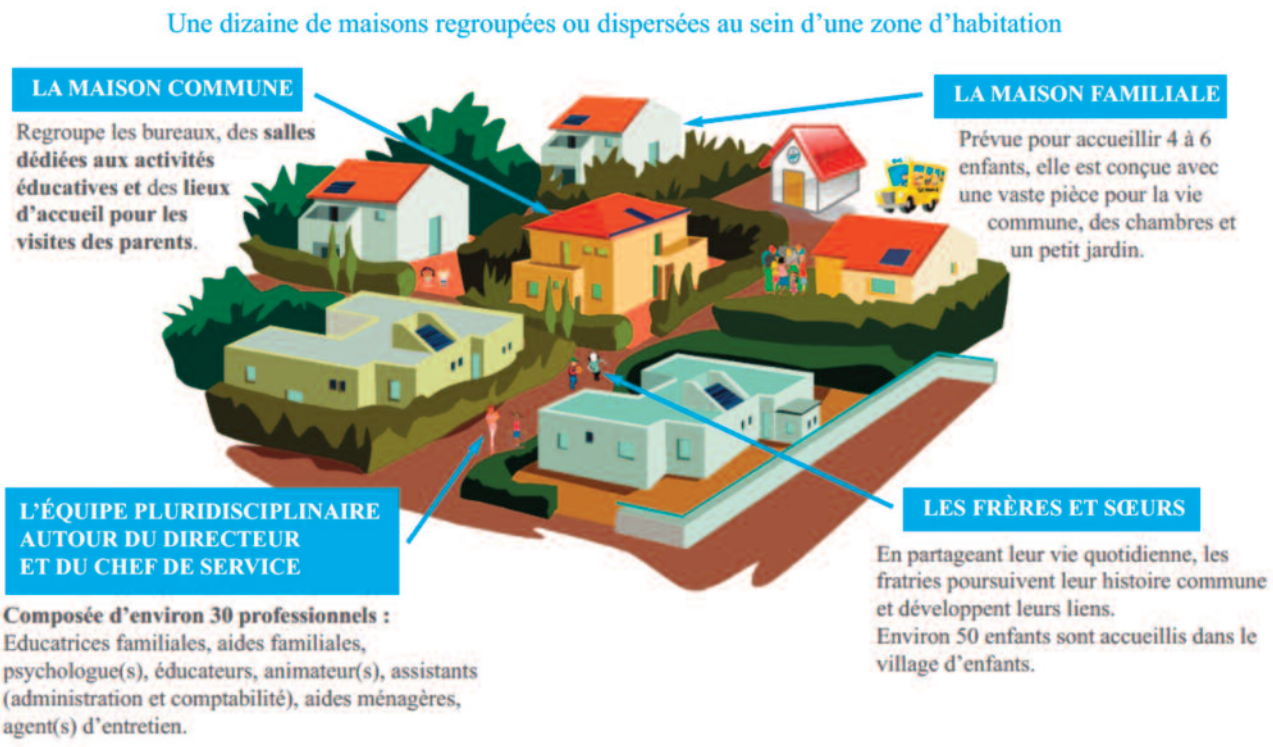

dien des enfants et leur permet de grandir dans un climat d'affection, tout en respectant leur histoire familiale. Tout est mis en œuvre pour le maintien des liens familiaux nécessaires au développement de l'enfant, dans le respect des attendus du juge des enfants ou des recommandations des services de l'aide sociale à l'enfance.

bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire

L'équipe éducative pluridisciplinaire, dont fait partie l'éducatrice familiale, accompagne l'enfant et prend l'ensemble des décisions le concernant. Le projet d'accompagnement personnalisé, auquel chaque enfant est associé, s'appuie sur un bilan précis, définit des objectifs et est soumis à évaluations régulières.

être préparés à une vie d'adulte autonome et responsable

L'accompagnement progressif vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle sont au cœur des préoccupations de SOS Villages d'Enfants. Les équipes sont attentives à proposer un accompagnement scolaire ambitieux et de qualité, des activités d'éveil culturel, artistique et sportif, un travail sur les liens avec les parents, des dispositifs progressifs d'accès à l'autonomie, un droit effectif à la participation.

Informations et chiffres clés*

Les villages d'enfants SOS

196 fratries

629 enfants

226 882 journées

Âge moyen : 11 ans

Filles : 55 %

Scolarité

- 52 % en cycle primaire
- 54 diplômes préparés
- 76 % de réussite

Les mouvements en 2012

Admissions

26 fratries

- Taille moyenne : 2,8 enfants
- Âge moyen : 7,6 ans
- 9 enfants sur 10 placés par l'ASE sous mesure d'assistance éducative

Sorties

90 enfants et jeunes

- Durée moyenne en village : 7,5 ans
- Accès à l'autonomie : 32 %
- Retour en famille : 31 %
- Réorientation : 37 %

Aide aux aînés et anciens

- 38 aides financières
- 42 bénéficiaires (dont 20 encore en accueil)

La Maison Claire Morandat

- 36 jeunes
- 27 départs
- Durée moyenne : 1 an 4 mois
- Diplôme durant l'accueil : 1 jeune sur 3
- Autonomie à la sortie : 1 jeune sur 3

* au 31 décembre 2012

Groupe de travail scolarité

Le groupe de travail mis en place en 2011 a remis son rapport final à la direction générale en mars 2012. Ce rapport formalise l'ambition et le projet de l'association en matière d'accompagnement scolaire à travers un document d'orientation intitulé « accompagner la scolarité des enfants qui nous sont confiés : notre responsabilité, notre ambition, notre projet ».

Ce texte est assorti d'une série de 17 recommandations de pratiques professionnelles et de partenariats à expérimenter dans les villages d'enfants SOS pour atteindre ces objectifs. Elles ont été rendues opérationnelles à travers un plan d'action et ont fait l'objet d'un appel à volontaires parmi l'ensemble des villages d'enfants. Elles sont expérimentées dans les villages d'enfants depuis la fin de l'année 2012.

Une méthodologie de suivi de ces expérimentations et de mesure des effets produits est à l'étude par le groupe de travail depuis le dernier trimestre.

Placer la réussite scolaire des enfants qui nous sont confiés au cœur des priorités de notre intervention préfigure sans doute un changement de paradigme dans le secteur professionnel de la protection de l'enfance.

En effet, c'est à la fois :

accepter l'idée que l'efficacité de l'intervention en protection de l'enfance se mesure aussi à l'aune de la scolarité et que la finalité avouée des mesures n'est plus seulement la protection de l'enfant, mais aussi son épanouissement personnel et son insertion sociale et professionnelle future

refuser le discours encore dominant qui tend à établir un lien de causalité simple et linéaire entre le traumatisme du placement et la trajectoire scolaire de l'enfant.

C'est donc postuler qu'une partie des difficultés est évitable et accepter de revisiter nos pratiques professionnelles en matière d'accompagnement de la scolarité.

Seconde évaluation interne

En 2012, au regard des textes en vigueur, les villages et établissements de l'association devaient engager une seconde évaluation interne.

C'était l'occasion également :

- d'apprécier l'impact des actions menées depuis 2008, la réalité des changements et la réalisation concrète des objectifs
- de régler la question des échéances en inscrivant les démarches (évaluation interne, externe, plan à 5 ans, projet d'établissement) dans un planning identique pour chacun
- de remettre en œuvre avec l'accompagnement du cabinet « ProEthique conseil », le référentiel d'évaluation construit en 2007, enrichi à trois niveaux :
    - la structure, en introduisant des thèmes liés à l'efficience
    - les contenus, en révisant ou en ajoutant certains items
    - les indications pour le recueil de données, en proposant de nouvelles méthodes statistiques, d'étude de dossiers et d'interviews.

Chaque village a répondu à 225 questions (nommées « cotations ») permettant de donner une photographie détaillée de l'exercice des missions telles qu'elles sont évaluées par les professionnels et, pour une partie, par les enfants.

- Sur un total de 2 707 cotations, 2 243 sont de couleur verte, c'est-à-dire : « pratiques totalement réalisées et maîtrisées (formalisées et suivies) », soit 82,8 %.

- Seulement 45 items sont de couleur rouge, pointant des « pratiques non conformes, non réalisées », soit 1,7 % du total.

- Enfin, on dénombre 419 cotations de couleur orange, signifiant « pratique partielle ou démarche engagée mais non aboutie », soit 15,5 % du total.

L'évaluation 2012 est positive. Ceci est encourageant, au regard des efforts fournis par les équipes depuis 2003 dans le cadre des différents plans d'amélioration de la qualité.

Cette seconde évaluation interne débouche sur de nouveaux plans d'amélioration de la qualité qui seront mis en œuvre entre 2013 et 2018.

Le Peps (Programme d'Épanouissement Par le Sport)

Initié en 2010, le projet sport s'est déployé en 2012 autour de :

- 3 activités sportives lors de stages : équitation, multi-sports, raid aventure
- la 1ère édition du VESOS Bike : nouvelle épreuve de VTT en relais
- la 6ème édition du VESOS Trophy
- un nouveau défi sportif de Stéphane Viseux : le tour de la France en 20 jours soit plus de 4 000 km, avec des étapes en villages d'enfants SOS.

350 acteurs ont fait vivre le programme 2012 :

- 55 adolescents accompagnés de 16 professionnels de SOS Villages d'Enfants ont participé aux 3 activités sportives
- 60 jeunes et 20 professionnels ont participé au VESOS Bike
- 200 participants adultes et jeunes ont organisé la journée, la soirée de bilan 2012 ou participé au VESOS Trophy.

Découvertes

Le bilan du projet sport 2012 met l'accent sur :

- la progression individuelle, avec 3 phases d'investissement des jeunes : le temps de la découverte
- la démarche d'évaluation, particulièrement riche, car elle associe l'ensemble des acteurs du projet, adolescents bénéficiaires et encadrants et les équipes éducatives des villages d'enfants SOS. Elle s'appuie sur des outils qui s'affinent au cours des années et se révèlent performants pour assurer le suivi éducatif des jeunes.

Preuve de l'appropriation du projet, les jeunes et les équipes d'encadrants ont décidé de le rebaptiser, de lui donner une identité propre. Il devient donc le :

Peps - Programme d'Epanouissement Par le Sport de l'association SOS Villages d'Enfants.

> *« Le Projet Sport c'est avant tout une aventure humaine : on découvre les jeunes de son village hors du contexte et des enjeux de la maison familiale, en participant aux activités et en vivant dans les mêmes conditions qu'eux. »*
> Morgane, aide familiale au village SOS de Carros

Communications et partenariats professionnels

Les Cahiers de SOS Villages d'Enfants N° 6, numéro spécial Europe Parce que nous sommes sœurs et frères : les relations fraternelles pendant le placement

La fratrie est au cœur du projet de SOS Villages d'Enfants depuis 56 ans. En 2006, l'association française a engagé une démarche de recherche-action sur le thème de la fratrie dans le cadre des mesures de protection de l'enfance. Elle a été rejointe en 2008 par 4 associations SOS Villages d'Enfants européennes : Allemagne, Autriche, Espagne et Italie. Au total, une quinzaine de recherches sur ce thème ont été conduites dans ces pays en associant chercheurs, professionnels de SOS Villages d'Enfants ou des services de protection de l'enfance.

Le dernier numéro des Cahiers de SOS Villages d'Enfants se fait l'écho de cette collaboration de plusieurs années et propose :

- une revue internationale des connaissances scientifiques sur le rôle de la fratrie dans le développement et la socialisation de l'enfant
- une présentation des défis de l'accompagnement de fratries qui, tout en introduisant une certaine complexité, apporte des ressources importantes pour le développement de chaque enfant
- une analyse du cadre professionnel et des compétences nécessaires pour assurer un accompagnement de qualité
- des recommandations à destination des professionnels et des décideurs de la protection de l'enfance.

Cette publication, éditée en 5 langues, est ouverte par Maria Herczog, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, qui en salue l'initiative.

Rayonnement

Au niveau national, SOS Villages d'Enfants a apporté une contribution :

- aux rencontres organisées par l'Unaforis[1], l'ANMECS[2] et le CNFPT[3], au site de la CNAPE[4]
- au Bulletin de la protection de l'enfance, avec un soutien financier et un apport en contenu

et a participé à des instances de réflexion : groupe d'appui à la réforme de la protection de l'enfance, groupe de travail « enfance et famille » de l'ODAS, comité d'entente « enfance » auprès du Défenseur des enfants, jury enfance de la fondation Mc Donald.

A l'international, SOS Villages d'Enfants a été activement représentée à la 9ème conférence Eurochild à Sofia en Bulgarie.

[1] Union Nationale pour la Formation et la Recherche en Intervention Sociale
[2] Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social
[3] Centre National de la Fonction Publique Territoriale
[4] Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

ACTUALITÉS DES VILLAGES ET ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE

L'actualité des villages a été marquée par :

- le 40ème anniversaire du village d'enfants SOS de Marseille (13)
- le 50ème anniversaire du village d'enfants SOS de Neuville St-Rémy (59)

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT

Les spécificités de l'accueil en village SOS sont mises en œuvre dans tous les villages, pour proposer aux enfants et jeunes un accompagnement à la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement.

Au-delà des spécificités du projet associatif, chaque village propose un accompagnement qui s'adapte au contexte qui lui est propre.

Cet environnement est lié :

- à l'actualité du village : anniversaire, événement marquant…
- aux enfants et jeunes : leur âge, leur origine culturelle ou interculturelle, leurs besoins, leurs centres d'intérêt seront autant de facteurs qui conditionnent les projets éducatifs
- à l'équipe éducative : elle impulse une dynamique qui repose sur la richesse des compétences et motivations de ses membres.

Ainsi chaque village a-t-il été amené en 2012 à développer des projets particuliers.

Le village SOS de Marseille souffle ses 40 bougies

Un spectacle proposé par les enfants et les jeunes

Marseille

40ème anniversaire

Pour fêter son 40ème anniversaire, le village SOS de Marseille a organisé une célébration en 2 temps :

- vendredi 8 juin : une table ronde REGARDS CROISES SUR 40 ANS DE PROTECTION DE L'ENFANCE, destinée aux professionnels de l'enfance, animée par Alain Grevot, conseiller auprès de l'ODAS en matière de protection de l'enfance, avec Nathalie Roche, juge des enfants au Tribunal de Grande Instance de Marseille, Mireille Robert et Agnès Simon de la Direction Enfance et Famille du conseil général des Bouches-du-Rhône. Roselyne Stella, Secrétaire de Direction, qui a connu le village depuis ses débuts, a introduit les 3 périodes qui caractérisent l'évolution au village SOS de Marseille au cours des 40 dernières années ; cette présentation était complétée par de nombreux témoignages. En conclusion, Alain Grevot a salué le professionnalisme de SOS Villages d'Enfants et sa capacité à innover.
- samedi 9 juin : 350 participants ont célébré au village le bonheur d'être ensemble : partenaires, donateurs, parrains et de nombreux « anciens » de 2 générations, venus accompagnés de leur nouvelle famille et de leur mère SOS. Les enfants et jeunes, dont ceux venus de Carros et Digne-les-Bains, ont profité des nombreuses animations organisées par le village de Marseille.

Neuville Saint-Rémy

50ème anniversaire

2ème village d'enfants SOS en France, le village d'enfants SOS de Neuville St Rémy a fêté ses 50 ans après avoir accompagné 400 enfants au sein de 114 fratries.

Plus de 350 personnes étaient présentes à la Mairie de Neuville St Rémy, en présence du Maire, Jean-Pierre Couvent, du Président du conseil général, Patrick Kanner, du Sous-préfet de Cambrai, Etienne Stock, qui ont rendu un vibrant hommage à l'action de SOS Villages d'Enfants.

Passé, présent et avenir étaient au cœur de cet anniversaire. Le directeur du village, Dominique Cokelaer, a accueilli les participants, entouré de ceux qui ont contribué à la vie du village, représentent son présent et anticipent l'avenir. Les enfants et jeunes du village ont présenté leur vision de l'avenir dans un spectacle intitulé « Dessine moi un village, dessine moi l'avenir » sous la direction de la troupe des Machupichus. « *Ce qui est vécu aujourd'hui par ces 48 enfants est la plus belle récompense* » déclare Gilbert Cotteau, fondateur de SOS Villages d'Enfants en France.

Cet après-midi a bénéficié aussi de la prestation remarquée du pianiste Pierre-Yves Plat et d'une large couverture media : France 3 Nord Pas de Calais, France Bleu Nord, la Voix du Nord, l'Observateur du Cambrésis…

Busigny : un lieu d'animations pour les jeunes

Carros : des activités pour les tout-petits

Busigny

Une salle d'animation

Le village d'enfants SOS de Busigny est implanté dans une petite commune rurale qui dispose de peu d'infrastructures pour l'animation des jeunes.

Pour combler ce manque, la maison commune du village SOS est équipée depuis 2002 d'une grande salle d'animation placée sous la responsabilité d'Aurélia, animatrice, et de l'équipe éducative. Cette salle accueille quotidiennement et pendant les vacances scolaires, les enfants et adolescents du village SOS en leur proposant des activités ludiques : baby-foot, billard, jeux video…, un coin pour les « petits », un coin lecture, des ateliers divers, des soirées à thèmes autour d'un film projeté sur un écran géant…

Au-delà des nombreuses activités proposées, cet espace est avant tout un lieu de rencontre et de convivialité.

Calais

Solidarité avec les enfants malades

Les enfants et l'équipe ont eu la volonté de soutenir le travail des responsables des unités pédiatriques de l'hôpital où une jeune fille du village SOS avait été traitée et avait subi une lourde intervention chirurgicale. Considérant que le dévouement, l'accompagnement, l'affection portée à la jeune malade étaient allés bien au-delà des soins, ils ont organisé le 15 juin une manifestation pour témoigner de leur reconnaissance. La totalité des recettes était destinée à l'association Soleil Vert de l'hôpital de Calais et au service pédiatrique du centre hospitalier Oscar Lambret « afin de permettre à ces gens merveilleux de poursuivre leur travail auprès d'autres enfants ». Les enfants ont aussi fait l'expérience qu'ils peuvent, à leur tour, faire quelque chose pour les autres.

Carros

Atelier d'éveil des tout-petits

Une activité intitulée « Qui lit, grandit » est destinée aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Fondé sur la lecture de contes, cet atelier vise à faire découvrir aux enfants un univers imaginaire, qu'ils puissent partager entre enfants et avec les adultes. Cet atelier est animé par une stagiaire éducatrice de jeunes enfants avec l'aide d'une mère SOS. Les séances se déroulent en deux temps : une phase de jeu coopératif (rondes...), jeu de motricité, jeu musical… et une phase de lecture de contes à l'aide de marionnettes. Ce projet a la volonté de donner aux plus petits un temps privilégié avec leur mère SOS et de créer une dynamique de partage sur un mode ludique.

Digne-les-Bains : un spectacle haut en couleurs

Jarville : un salon d'accueil confortable et lumineux

Châteaudun

Participation au Carnaval

Le village SOS a été convié par la Ville à participer à la confection du « Roi Carnaval ». 6 jeunes ont ainsi construit les bras et la couronne de ce géant de 4 mètres de haut. L'assemblage a été réalisé à l'ESAT[1] de Châteaudun.
Ce temps a permis aux enfants du village SOS de découvrir un autre public, également accueilli en institution : les personnes handicapées.
Le samedi 18 février, les enfants ont défilé dans la ville, précédés de Sa Majesté le Roi Carnaval. Le Carnaval 2012 aura eu de nombreuses vertus : appropriation d'une tradition millénaire, appel à la créativité des enfants et enfin, apprentissage de l'altérité par l'approche de personnes affectées d'un handicap.

Digne-les-Bains

Découverte de la pratique circassienne

50 enfants des 3 villages du Sud et 22 enfants extérieurs ont participé, à Digne-les-Bains, à un stage de l'école du cirque Rech Junior, durant les vacances de Pâques 2012, grâce au soutien de la société Louis Vuitton. Durant 5 jours, les enfants se sont initiés à une activité spécifique. Le spectacle final a permis la valorisation des efforts consentis durant la semaine de formation. Au-delà des performances, chaque enfant a été entraîné au dépassement de soi, au respect de l'autre, à l'entraide, la concentration, la maîtrise… Tous, enfants et adultes, ont été touchés par les valeurs partagées par cette troupe familiale.

Rue Boris Cyrulnik

Le 25 novembre, Boris Cyrulnik, neuropsychiatre de renom, est venu inaugurer la rue principale du village SOS qui porte maintenant son nom, sur la proposition du village SOS de Digne-les-Bains.

Jarville-la-Malgrange

Un lieu d'accueil pour les familles

Le village a souhaité améliorer les conditions de visite des familles des enfants : depuis septembre 2012, le village SOS dispose d'un salon d'accueil confortable et lumineux.

Ce salon est ouvert à tous les parents pour lesquels une visite accompagnée est décidée par le Juge des Enfants. Aujourd'hui, cet espace est un lieu d'accueil pour six familles qui viennent rendre visite à leurs enfants au village SOS. Ce lieu propose également un « coin cuisine » pour la préparation de repas. Les temps de visite, libres ou en présence d'un tiers, sont importants pour les enfants et leurs parents.

[1] Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Marange : un local pour les jeunes

Marly-lez-Valenciennes : l'écriture, un bienfait chez les adolescents

Marange-Silvange

Création d'un « local ados »

Avec un intervenant spécialisé dans la technique du graffiti, les jeunes ont pris en charge l'aménagement, les peintures et la réalisation d'une fresque murale. Ce « local ados » a été inauguré en 2012 : situé au sous-sol de la maison commune, le local comprend un bar (sans alcool), un coin TV, un billard, un baby-foot… Les jeunes peuvent s'y retrouver entre eux, en soirée ou en week-end, et inviter des jeunes de l'extérieur du village SOS. Le fonctionnement repose sur l'autogestion, sur la base d'une charte et d'un règlement élaborés par les jeunes eux-mêmes. Ils mettent ainsi en pratique les objectifs éducatifs : socialisation et restauration de l'estime de soi.

Marly-lez-Valenciennes

Expression et créations

Les vertus de l'écriture peuvent présenter de nombreux bienfaits chez les adolescents.

Les ateliers mis en place dans le cadre de cette démarche ont permis aux jeunes de laisser libre cours à leur imagination, d'extérioriser leurs émotions et de les partager avec d'autres.

Ils ont découvert leurs propres capacités d'expression et d'écriture, reconnues et valorisées par le travail en groupe. C'est ainsi qu'est née l'histoire d'un petit garçon, Aïro, sous la forme d'un conte, entre rêve et réalité, aventures et péripéties...
Initialement interprétée lors d'un spectacle, cette histoire a été reprise dans un ouvrage collectif illustré intitulé « Aventures ».
Le 5 juillet, les 11 jeunes auteurs de 11 à 16 ans en ont fait une lecture publique, suivie d'une séance de dédicaces.

Maison Claire Morandat

En faveur de l'autonomie

La Maison Claire Morandat expérimente le projet belge de recherche-action, EVA-GOA, destiné à favoriser l'évaluation de l'autonomie fonctionnelle par les jeunes eux-mêmes : le questionnaire, renseigné par le jeune, offre une photographie de ses acquis et apprentissages. Le même questionnaire est renseigné par un professionnel qui connaît le jeune.
Les regards croisés permettent d'identifier des domaines de progression. L'objectif n'est pas de quantifier le degré d'autonomie mais de travailler sur les perceptions du jeune, ses craintes et de définir avec lui des objectifs progressifs. L'autonomie est envisagée dans la relation aux autres car être autonome ne signifie pas être seul.

Plaisir : un partenariat avec une ferme pédagogique

Ste Luce-sur-Loire : les vacances, un moment privilégié

Persan

Un atelier interculturel

Depuis la rentrée scolaire 2012, le village SOS propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans un premier accès à la culture de différentes régions du monde, en les impliquant dans un projet artistique collectif. Ce projet repose sur le postulat qu'il est essentiel de prendre en compte les enfants accueillis dans leur diversité, pour les accompagner vers un ailleurs.

Les enfants sont ainsi sensibilisés à des modes variés du « vivre ensemble », au respect de la diversité humaine, ainsi qu'à l'expression théâtrale. Les enfants y développent aussi l'esprit d'entraide. Les cultures abordées en 2012-2013 sont la Guadeloupe et le Maghreb.

Plaisir

Pédagogie à la ferme

Le village SOS a noué un partenariat avec la ferme pédagogique de Saint-Quentin en Yvelines. Ce projet s'adresse à des jeunes de 12 à 14 ans et consiste à parrainer un cochon, acquis à l'état de porcelet auprès d'éleveurs de Lubersac en Corrèze pour l'offrir à la ferme pédagogique. La démarche éducative prend tout son sens quand on sait ce qu'il a fallu mettre en place au préalable : déplacement à Lubersac, achat du petit cochon, préparation de son habitat… mais aussi tout ce qui doit suivre l'installation : alimentation, soins, éducation. Tous les mercredis après-midi en période scolaire, les enfants s'improvisent éleveurs en herbe pour leur animal fétiche mais aussi pour d'autres animaux élevés dans cette base de loisirs.

Sainte-Luce sur Loire

Les souvenirs de l'été

Les vacances d'été sont un moment privilégié d'épanouissement pour les enfants et jeunes. Pour que chacun puisse en tirer le meilleur parti, le village de Ste Luce propose deux formes de séjours.
La première vise à préparer les jeunes aux séjours en colonies. En 2012, 3 camps thématiques, par groupe d'âge - de 8 ans à 17 ans - leur ont été proposés. Cette formule a concerné la moitié des enfants et jeunes.
Une deuxième proposition, familiale et axée sur la fratrie, vise à apporter des repères stables aux enfants, à ritualiser des lieux, année après année.

Les enfants et jeunes, avec leurs mère SOS et aide familiale, partagent un quotidien dans une dynamique différente de celui de l'année scolaire. Les enfants et jeunes peuvent vivre comme tous les autres enfants, en dehors d'un lieu de placement.

ACTIVITÉ DANS LE MONDE

En 2012, SOS Villages d'Enfants France a fait le choix de nouveaux engagements, en finançant :

- un projet de nouveau village SOS à Madagascar et le lancement d'un nouveau village au Mali
- le fonctionnement de 4 villages SOS au Vietnam et au Niger.

OFFRIR UNE VRAIE ENFANCE

Guidée par l'esprit de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) SOS Villages d'Enfants défend les droits de l'enfant et en premier lieu celui à vivre dans un environnement familial qui favorise son développement.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France a apporté en 2012 un soutien dans 22 pays autour de ces missions fondamentales :

accueil en villages d'enfants SOS
44 villages d'enfants SOS

prévention de l'abandon
45 Programmes de Renforcement de la Famille, centres de jour et centres sociaux

accès à l'éducation
98 établissements scolaires

accès à la santé
23 structures médicales

Soit plus de 30 000 bénéficiaires.

A l'international, SOS Villages d'Enfants France contribue aux actions locales par un soutien financier et gère en autonomie l'association SOS Villages d'Enfants Madagascar.

En 2012, SOS Villages d'Enfants France a fait le choix de nouveaux engagements à travers le monde :

- en finançant l'intégralité de la création et du fonctionnement des villages d'enfants SOS de Fort Dauphin (Madagascar) et de Khouloum/Kayes (Mali).
- en finançant l'intégralité du fonctionnement des villages d'enfants SOS de Mai Dich et Nha Trang (Vietnam) et de Niamey et Tahoua (Niger), ainsi que de l'ensemble des structures associées (financement jusqu'alors assuré par le Fonds Hermann Gmeiner).

SOS Villages d'Enfants France a apporté en 2012 un soutien à des milliers de bénéficiaires dans 22 pays, autour de ses 3 missions fondamentales :

Accueil en villages d'enfants SOS

- 7 545 enfants et jeunes dans 44 villages d'enfants SOS.

Prévention de l'abandon

- 14 700 enfants bénéficiaires de 45 Programmes de Renforcement de la Famille (PRF) et accueillis dans les centres d'accueil de jour et les centres sociaux.

Éducation et santé

- Plus de 22 000 élèves bénéficient des 98 structures scolaires (maternelles, écoles primaires, secondaires et centres de formation) rattachées aux villages d'enfants SOS.
- Enfants et adultes des villages SOS et du voisinage bénéficient des soins et des actions de prévention de 23 structures médicales.

Le soutien financier apporté par SOS Villages d'Enfants France aux villages d'enfants SOS dans le monde repose sur des fonds privés qui proviennent des parrainages et des dons affectés au village SOS choisi par le parrain ou donateur. Pour certains villages SOS, s'ajoutent à ce type de financement des contributions affectées à l'ensemble de l'action dans le monde ou dont le donateur laisse à l'association le choix de l'affectation.

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

		village d'enfants SOS	école	structure pour jeunes	santé	programme de renforcement de la famille
Mali	3 298	4	10	1	3	4
Madagascar	2 885	4	13	4	6	9
Arménie	1 404	2	1	1		4
Vietnam	1 115	5	13	4	1	2
Burkina Faso	1 080	2	5	1	2	2
Niger	820	2	4	1	1	2
Togo	588	3	7	2	3	3
Tunisie	511	2	2	1		2
Cameroun	500	1	2		1	1
Haïti (dont Urgence Haïti 327 K€)	428	1	4	1	1	1
SOS Orphelins d'Asie (Tsunami : Inde et Indonésie)	339	2	1	2		2
Inde	326	2	12	2	1	1
Maroc	239	2	2	1		2
Équateur	156	2		2		2
Népal	108	1	4	1	1	1
Honduras	85	1		1		
Roumanie	73	2	2	2		2
Côte d'Ivoire	44	1	2	1		1
Laos	38	2	6	2	1	2
Bosnie	29	1	1	1		1
Somalie	19	1	4	1	1	
Rwanda	15	1	3	1	1	1
Urgence Grèce	15					
TOTAL	**14 115**					

Mali : l'accueil au village SOS de Kita

Mali

Évacuation du village d'enfants SOS de Socoura-Mopti

Dès avril 2012, les événements survenus dans le nord du pays ont conduit SOS Villages d'Enfants Mali à transférer, par mesure de précaution, les 139 enfants et leurs mères SOS dans les villages SOS de Sanankoroba et de Kita. La continuité de la scolarité est assurée dans les écoles SOS locales.

Les équipes restées au village SOS de Mopti ont poursuivi leur mission auprès de la population. L'école SOS accueille plus de 800 élèves de 6 à 14 ans et le jardin d'enfants SOS plus de 200 élèves de 3 à 6 ans. Le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) accompagne 501 enfants et leurs parents. L'infirmerie assure les consultations. De plus, 130 enfants, dont les familles ont fui les zones les plus dangereuses, ont été inscrits dans les 3 écoles SOS du Mali à Mopti, Sanankoroba et Kita.

> *« Les enfants ont entre 7 et 15 ans. Dans la plupart des cas, ils sont arrivés totalement démunis car leurs parents ou les personnes qui s'en occupent manquent du strict nécessaire »*
>
> Directeur de l'école SOS de Mopti.

Pose de la 1ère pierre du 4ème village d'enfants SOS

La cérémonie de la pose de la 1ère pierre du village d'enfants SOS de Khouloum/Kayes a eu lieu le 19 octobre en présence du Gouverneur de la région de Kayes et des autorités locales. Ce 4ème village SOS au Mali bénéficie du soutien financier de SOS Villages d'Enfants France, représentée par Rachel Bourget, Directeur Régional de SOS Villages d'Enfants International pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. 35 enfants sont déjà accueillis dans 9 maisons situées dans la ville de Kayes. Le futur village SOS de Khouloum comprendra un jardin d'enfants et une école SOS.

Madagascar

SOS Villages d'Enfants reconnue d'utilité publique

Le 28 juin 2012, le gouvernement malgache a octroyé la reconnaissance d'utilité publique à SOS Villages d'Enfants Madagascar. La cérémonie officielle a eu lieu le 19 juillet au village d'enfants SOS de Vontovorona (Antananarivo), en présence de Mme la ministre de la Population et des Affaires sociales, de représentants de l'Ambassade de France, de nombreuses personnalités et d'autres ONG. Cette décision marque la reconnaissance officielle par l'Etat malgache de l'action menée depuis plus de 20 ans par SOS Villages d'Enfants Madagascar pour la protection de la famille et de l'enfant. qui est aujourd'hui la 1ère ONG dans le pays avec plus de 20 000 enfants soutenus.

Création d'un 4ème village d'enfants SOS

La 3ème phase du « Programme Grand Sud » concerne la création du 4ème village d'enfants SOS malgache à Fort Dauphin, au sud-est de la Grande Ile. Gilles Paillard s'est rendu sur place début juillet.

Le soutien de ce nouveau village d'enfants SOS a été proposé aux donateurs et parrains français dès juillet : message dédié d'appel au don et au parrainage, lettre aux parrains, site internet…

Une découverte solidaire

Pour la 4ème fois, un groupe de parrains français a pu visiter les structures SOS à Toamasina/Tamatave et à Vontovorona (Antananarivo) dans le cadre d'un voyage solidaire organisé par l'agence Voyager autrement

> *« Nous avons été très touchés par l'accueil en village SOS, toujours chaleureux et plein d'émotions. Ce qui m'a le plus interpellée, c'est le champ d'actions de SOS Villages d'Enfants qui ne se limite pas simplement à l'accueil d'enfants en village SOS ; il participe également à l'essor économique et au développement de toute une localité aux alentours »* Une marraine

Comme au cinéma

Les villages SOS et centres d'accueil de jour d'Antsirabe et Tulear ont profité en juin des projections cinématographiques et animations proposées par l'équipe des Villages enchantés (cf. p. 42).

Arménie

Aide aux familles et soutien à la scolarisation

SOS Villages d'Enfants Arménie gère 4 Programmes de Renforcement de la Famille dans les districts les plus pauvres du pays. 1 219 enfants, issus de 534 familles en sont les bénéficiaires directs. Afin d'améliorer la qualité de l'éducation dans les établissements fréquentés par les bénéficiaires du Programme de Renforcement de la Famille, SOS Villages d'Enfants Arménie a apporté un soutien actif à 5 structures éducatives publiques : des écoles à Idjevan, Kotajk et Nor-Gyugh, et un jardin d'enfants à Idjevan. Une salle informatique a été mise en place dans une école de Kotajk. Les parents, ainsi que les équipes enseignantes et administratives des établissements, bénéficient de sessions de formation : droits de l'enfant, réponses aux difficultés de comportement, problématiques de santé…

Vietnam

Mission sur le terrain

2 administrateurs, Marie-Claude Hamon et Odon Vallet, se sont rendus au Vietnam en août/septembre et sont allés en particulier aux villages SOS de :

- Dalat : 120 enfants au village, plus de 1 000 élèves à l'école primaire et secondaire
- Vinh : 200 enfants, 50 jeunes au foyer, 50 étudiants à l'université ; le jardin d'enfants est fréquenté par 200 enfants
- Dong Hoi : 122 enfants au village, 129 enfants au jardin d'enfants dont 29 du village SOS.

Un exemple de réussite

Minh vit et travaille à Ho Chi Minh Ville. Elle a 29 ans. Elle avait 7 ans lorsqu'elle est arrivée au village d'enfants SOS de Dalat avec ses jeunes frère et sœur.

Très bonne élève, elle a été sélectionnée à la fin de sa scolarité secondaire pour étudier à l'université de Daegu, en Corée. La 1ère année d'université a représenté un véritable défi pour Minh, qui ne connaissait pas le coréen. Mais elle a pris des cours et, dès la 2ème année, elle a obtenu d'excellents résultats.

Une fois diplômée, elle est revenue au Vietnam et a postulé pour un emploi d'interprète en anglais et en coréen auprès

d'une entreprise coréenne à Ho Chi Minh Ville. Aujourd'hui, Minh travaille dans la même société, comme assistante de direction générale. Ses revenus lui permettent de subvenir seule à ses besoins. Elle aide ses frère et sœur dans leur scolarité. Souvent elle recommande aux plus jeunes :
« *Faites de votre mieux et en retour, vous recevrez le meilleur* ».

Vietnam : accompagner les jeunes vers l'insertion

Burkina Faso

Visite du Président de l'Assemblée Nationale

Le 14 août, le village d'enfants SOS de Ouagadougou a accueilli le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, qui a pu découvrir l'ensemble des structures.

Comme au cinéma

L'opération « Villages enchantés » s'est déroulée dans les villages SOS de Ouagadougou et Dafra/Bobo-Dioulasso, du 16 au 21 novembre. Des centaines de personnes des environs ont pu profiter des projections sur grand écran en plein air. (cf. p. 42)

Togo

Inauguration du village SOS rénové de Lomé

Le 30 mai, Pierre Pascal, accompagné de Serge Gouteyron, trésorier, a inauguré officiellement le village d'enfants SOS rénové et le centre médico-social SOS, aux côtés d'Helmut Kutin, Président de SOS Villages d'Enfants International, d'Amina Kodjovi-Numado, directrice nationale de SOS Villages d'Enfants Togo. La cérémonie était présidée par la ministre de la Promotion de la Femme, Henriette Amedjogbe-Kouevi : il s'agit d'une initiative « hautement appréciée » qui s'inscrit dans la politique sociale du gouvernement.

La rénovation du village SOS a été financée par les donateurs de SOS Villages d'Enfants France.
Grâce à cette rénovation et à l'ouverture d'une nouvelle maison, la capacité d'accueil s'est accrue pour atteindre 100 enfants. Le centre médico-social, ouvert en novembre 2011, offre des soins aux enfants du village SOS et aux familles du voisinage.

Cameroun

Une instruction de qualité

Le jardin d'enfants SOS de Douala accueille 74 enfants : 9 du village SOS et 65 de la communauté environnante. L'école primaire SOS a un effectif de 212 élèves : 82 enfants du village SOS et 130 issus des familles du voisinage. L'école SOS a une excellente réputation : pour la 5ème année consécutive, le taux de réussite est de 100 % au certificat d'études primaires. Réunies au sein d'une association, les familles ont engagé un dialogue fructueux sur le suivi scolaire à domicile, la coopération avec l'école, la protection des droits de l'enfant et le renforcement des compétences des parents afin de les aider à mieux jouer leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

2012 a été une année charnière sur les outils internet : un nouveau site propose une présentation claire et efficace du métier et des actions de SOS Villages d'Enfants et les comptes Facebook et Twitter ont été redynamisés.

CONQUÊTE ET MILITANCE

Des ressources maintenues

Malgré un contexte de crise, SOS Villages d'Enfants a bénéficié en 2012 du soutien renouvelé des donateurs, des parrains et des entreprises. Ces montants ont été confortés par les libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

Une communication en appui à la collecte de fonds

SOS Villages d'Enfants a fait le choix d'une forte présence à la télévision avec le parrainage de l'émission « Vivement Dimanche » et à la radio, avec la reconduction des chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique.

Une action militante

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants a rappelé son engagement pour la protection de l'enfance dans le respect de la fratrie : plus de 2 000 personnes ont chanté « Tout le bonheur du monde » le 17 novembre sur la Place du Trocadéro à Paris.

Le rayonnement d'un savoir-faire

Dans une dynamique militante, SOS Villages d'Enfants communique largement sur son expertise acquise depuis près de 60 ans, afin d'établir SOS Villages d'Enfants comme un acteur et un expert en protection de l'enfance.

Des ressources maintenues

Malgré un contexte de crise et des périodes électorales, le montant total collecté en 2012 auprès des particuliers et des entreprises s'est élevé à 18,7 M€, soit une progression de 1,05 % par rapport à 2011. 2 tendances se dégagent : un fort recentrage sur le soutien des actions de l'association en France et une saisonnalité plus accentuée sur la fin de l'année et le message « Noël ».

Les donateurs ont répondu favorablement aux appels à soutien régulier par prélèvement automatique qui marquent une progression de 6,7 % par rapport à 2011. Les démarches de prospection ont enregistré de bons résultats en particulier avec le message « Paul et Alice », mais le don moyen est à la baisse aussi la prudence reste de mise.

L'émergence du message « Paul et Alice »

La collecte 2012 auprès des entreprises et des fondations s'est maintenue par rapport à 2011, avec près de 1,9 M €. La rénovation du village SOS de Neuville a fortement mobilisé les partenaires.

SOS Villages d'Enfants a été l'une des 2 associations bénéficiaires de la deuxième édition consécutive des Boucles du Coeur, organisées par Carrefour en juin. Cette opération a permis de mobiliser les clients, partenaires et collaborateurs en collectant des micro-dons lors des parcours organisés dans toute la France.

Mobilisation et solidarité

A l'occasion des Jeux Olympiques de Londres, Samsung a lancé le Samsung Hope Relay : Samsung a reversé 1€ à SOS Villages d'Enfants pour chaque kilomètre parcouru par les participants. Près de 100 000 km ont ainsi pu être cumulés.

En septembre, un spot TV publicitaire réalisé par Lotus, diffusé sur les chaînes de TF1 et de France Télévisions, a communiqué sur l'opération de produit-partage en grandes et moyennes surfaces, en soutien à nos projets d'accès à l'hygiène et à l'eau à Madagascar.

> *« Nous sommes fiers d'être associés à SOS Villages d'Enfants France depuis 3 ans, pour financer des infrastructures sanitaires donnant accès à l'hygiène et à l'eau potable aux populations défavorisées du sud de Madagascar. En créant de la valeur pour les communautés de l'île, ce programme correspond non seulement aux valeurs de la marque Lotus mais également aux ambitions du Groupe SCA en matière de développement durable en prenant soin des hommes et de la nature. »*
>
> Marie-Laure Mahé - Directrice Marketing - SCA TISSUE FRANCE

Ils nous ont soutenus en 2012

Avec nos plus sincères remerciements.

VALEUR DES PARTENARIATS : 1 879 496 €

VALEUR DES 9 PREMIERS PARTENAIRES :

Carrefour : 366 894 €
SALM (Cuisinella et Schmidt) : 163 210 €
Fondation Botanaga : 156 000 €
Fromageries Bel (La Vache qui Rit) : 115 000 €
Samsung : 100 000 €
Crédit coopératif : 92 796 €
Lotus : 91 625 €
Maisons du Monde : 76 020 €
Louis Vuitton : 65 000 €

VALORISATION DES DONS EN NATURE :

- MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES : 50 860 €
- GRATUITÉS PUBLICITAIRES : 1 858 800 €

Agro-alimentaire

Carrefour
La Vache qui Rit
Laboratoires Juva Santé

Associations - Fondations - Fondations d'Entreprises

Fondation Botanaga
Sunsmile Foundation
Fondation Auchan
Fondation Air France
Fondation Insolites Bâtisseurs
Fondation Zython
Fonds Deniber
Agence du Don en Nature

Banque - Assurances

Crédit Coopératif
Genworth Financial
HSBC
Epargne en Conscience

Equipement - Biens de consommation

Maisons du Monde
SALM
Louis Vuitton
Cuisinella
Samsung
Schmidt
Lotus (SCA Tissue France)
Staedtler

Services

Neopost
AVIS-Immobilier
Bouwfonds Marignan
Google Grants
Prosodie
SAI
Ticket Kadéos®
Editions Créatives
Alvarum
Giving Corner
Corinne Orbach Immobilier

Loisirs - Tourisme

Agence Nationale pour les Chèques Vacances
Oxybul éveil et jeux
Abritel
Air france
Brokair
Carrefour Voyages
Marriott
Transat
UCPA
Look Voyages
Best Western
Romactis
Voyager autrement
Villages enchantés

Médias

TF1
France Télévisions
Canal +
TMC
NT1
RTL9
NRJ12
BFM TV
ITélé
D17
Comédie
Jimmy
Infosport
Planète
Ushuaia TV
Libération
Direct Matin
Challenges
Famili
Enfant magazine
Ikea Family
Advideum
Horyzon Media
Real Media Group
Weborama.fr
Allociné.fr
Mappy.fr

Internet : une année charnière

2012 constitue une année charnière sur les outils internet : un nouveau site propose une présentation plus claire et efficace de notre métier et de nos actions et comprend de nombreuses pages sur la fratrie, témoignant ainsi de notre expertise. Redynamisés, les comptes Facebook et Twitter de l'association ont joué un rôle décisif pour accompagner nos actions militantes, en particulier pour mobiliser le plus grand nombre autour de l'événement organisé sur le parvis des Droits de l'Homme au Trocadéro le 17 novembre et en faveur d'une pétition en ligne soutenant l'inscription des liens de la fratrie.

Image et notoriété

Pour ancrer la crédibilité et la notoriété de SOS Villages d'Enfants, le choix a été fait d'une présence soutenue à la télévision et à la radio.

Le parrainage de l'émission *Vivement Dimanche / Vivement Dimanche Prochain*, diffusée du 9 au 23 décembre a donné une visibilité auprès de plus de 23 millions de télespectateurs.

Le partenariat avec Radio Classique autour des chroniques « Musiques d'enfance » a été poursuivi et développé. 38 nouvelles personnalités de tous horizons ont partagé un souvenir d'enfance lié à la musique classique. La notoriété de l'association auprès des auditeurs a atteint 82 % (80 % en 2011). Tous les indicateurs d'impact et de perception des chroniques ont progressé de 12 à 20 points par rapport à 2011. Le taux de mémorisation positive de la campagne est de 70 %.

Le film *La Poupée* a bénéficié de diffusions gracieuses dans 134 salles en France, du 15 au 21 février et du 26 septembre au 2 octobre.

Ce dispositif, représentant au total environ 145 000 entrées, aura permis de toucher une cible plus large et réputée plus attentive aux messages publicitaires.

En fin d'année SOS Villages d'Enfants a bénéficié de 2 émissions , avec dotations financières : la participation de Laurence Ferrari le 18 décembre à l'émission « Le grand morning » sur RTL 2 a permis à l'association de recevoir 2 500 €. D'autre part, 35 000 € ont été reversés à SOS Villages d'Enfants suite au choix de notre association par un candidat participant le 27 décembre à l'émission de grande audience « N'oubliez pas les paroles », sur France 2.

L'ensemble de ce dispositif de communication aura contribué aux performances des opérations de collecte, particulièrement en fin d'année.

Rayonnement

Au-delà de la notoriété et de l'image auprès du grand public, SOS Villages d'Enfants vise à être reconnue comme un acteur et un expert incontournable des questions de l'enfance en souffrance, pour partager un savoir-faire unique, acquis en 60 ans d'expérience.
Cette démarche liée à d'importants efforts de rayonnement répond à une logique militante : SOS Villages d'Enfants cherche ainsi à progresser, à se renforcer et à permettre à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes de bénéficier de notre accompagnement.

Un appel en faveur de la fratrie le 17 novembre

Les instances gouvernementales ou institutionnelles ainsi que les professionnels de la protection de l'enfance et les organismes attachés à la protection de l'enfance sont particulièrement visés par cette stratégie de rayonnement. La revue associative trimestrielle *Villages de joie*, le rapport annuel, les Cahiers SOS n° 6 (numéro exceptionnel Europe consacré à la fratrie) ont été adressés à plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement professionnel en 2012.

Des anniversaires marquants comme le 40ème du village SOS de Marseille et le 50ème de Neuville-St-Rémy ont été l'occasion de relations privilégiées avec les conseils généraux des départements concernés. A travers ces fêtes, c'est bien la pérennité du projet de notre association et la confiance dans ses solutions d'accompagnement des enfants qui sont célébrées.

Communication militante

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants rappelle chaque année son engagement pour la protection de l'enfance dans le respect de la fratrie. Le 17 novembre, Place du Trocadéro, plus de 2 000 personnes ont partagé un moment de forte solidarité en entonnant en chœur les paroles de la chanson « Tout le bonheur du monde » de Sinsemilia. Pour sensibiliser le grand public à ce rendez-vous, un clip vidéo avait été diffusé à la télévision et sur les réseaux sociaux avec l'aide des ambassadeurs de l'association. Réalisé dans des conditions budgétaires très mesurées, ce film a bénéficié de 216 diffusions gracieuses entre le 12 et le 17 novembre sur de nombreuses chaînes TV.

Un partenariat avec la Mairie de Paris a permis la mise à disposition gratuite de panneaux lumineux. Les écoles ont également été invitées à participer à l'événement avec les dessins réalisés par leurs élèves. Plusieurs médias ont relayé l'information (Direct Matin, Le Parisien, D8, Libération, France Info, Fun Radio, Radio Classique, RCF, Figaroscope, Pariscope, La Voix du Nord, Nord Littoral etc.). Laurence Ferrari, présente à l'événement, a reçu Gilles Paillard dans son émission « Le Grand Huit » sur D8. Le 20 novembre, Radio Classique a bouleversé ses programmes à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant et accordé une large tribune à SOS Villages d'Enfants à travers plusieurs interviews.

Communication en faveur des libéralités

Les legs, donations et assurances-vie ont fait l'objet d'une forte présence dans la presse, en fin d'année avec une annonce parue dans 3 quotidiens nationaux et 12 quotidiens régionaux, à l'occasion du 1er novembre.

Une nouvelle annonce-presse a été diffusée en fin d'année dans de nombreux supports, avec un total de 13 insertions.

RESSOURCES HUMAINES

« La qualité de vie au travail est l'affaire de chacun et vise le bien-être de tous ».

ENGAGEMENT HUMAIN

Très sensibilisée au bien-être physique et psychique de ses salariés et à la qualité de vie au travail, SOS Villages d'Enfants a mis en place un plan d'actions visant à améliorer les conditions de travail et l'épanouissement de ses salariés.

Effectifs

506 personnes soit 461.82 ETP*, tous types de contrats confondus.

Formation

5 % de la masse salariale
2 000 heures de formation
26 Mères SOS formées au tutorat
26 Aides familiales formées au tutorat

Recrutement

16 Mères SOS (éducatrices familiales)
20 Aides familiales
12 Educateurs
3 Psychologues
1 Chef de service
2 Directeurs
8 Administratifs

Relations sociales

11 Réunions du comité d'entreprise
56 Réunions de délégués du personnel
20 Réunions de négociation avec les organisations syndicales

* Equivalent Temps Plein

Les informations ci-dessous concernent l'activité de SOS Villages d'Enfants en France métropolitaine. Conjuguer qualité de vie et bien-être au travail a été l'enjeu porté par la direction en 2012.

Effectifs

Par son développement et la progression de ses effectifs, l'association contribue à l'emploi : 468 personnes en CDI (soit 430,69 ETP) soit + 0,6 % par rapport à 2011, en lien avec le recrutement des dernières mères SOS et aides familiales sur le village de Persan (95). Le taux de remplacement, tous établissements confondus, est stable et s'établit à 10 %.

Les mères SOS et aides familiales représentent à elles seules 50 % du personnel et le siège social avec 40 salariés, 8,5 % du total de l'effectif.

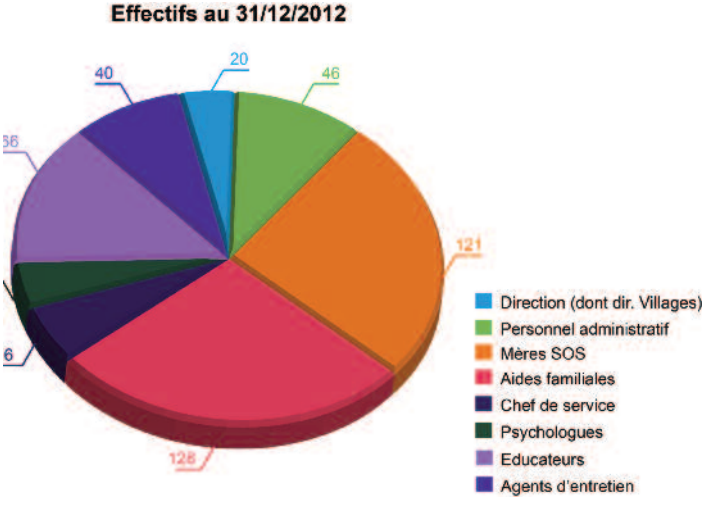

Formation institutionnelle pour les mères SOS et aides familiales

Partant du constat que pour fidéliser et professionnaliser les accueillantes, il était nécessaire d'améliorer la prise de poste, 2 axes de travail ont été désignés comme prioritaires et intégrés dans le nouvel accord portant sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

- la période d'essai, période d'intégration dans un nouveau métier et un nouvel environnement
- la formation pendant les deux premières années de l'arrivée en poste.

Un accompagnement renforcé a donc été prévu dès le début avec la mise en place de périodes de doublure, temps où le nouveau salarié est guidé, conseillé et assisté par une autre personne et bénéficie de l'expérience de salariés plus « anciens » au travers du tutorat. Puis le salarié s'inscrit dans un nouveau parcours de formation, entièrement revisité pour donner place à une formation institutionnelle, cohérente et centralisée sur Paris. Cette formation de 200 heures répartie en 6 modules permet de dispenser aux mères SOS et aides familiales les mêmes savoir-faire et les connaissances spécifiques en lien avec la vie de l'enfant. Ce dispositif a été mis en place à l'issue d'un appel d'offres où un organisme de formation au travail social a été retenu.

Pour faciliter sa mise en oeuvre, des moyens supplémentaires en personnel de remplacement sont prévus dans les différents établissements pour libérer les mères SOS et aides familiales de toute contrainte. Elles peuvent ainsi se concentrer pleinement sur ces temps de formation, périodes de ressourcement et de développement des compétences.

La rénovation du siège social

Donner de la cohérence aux implantations de service, regrouper les personnes par service, faciliter les échanges,

travailler dans une ambiance conviviale, ont été les objectifs assignés. Commencés au printemps, les travaux se sont terminés fin décembre.

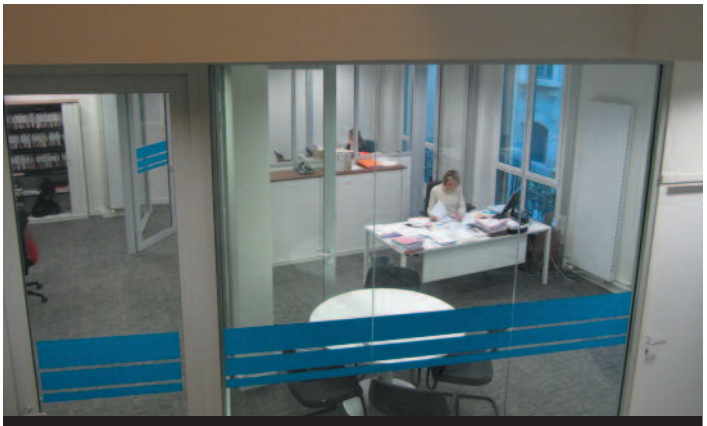

Des bureaux clairs et agréables

Relations sociales et dialogue social

Le développement du dialogue social entre la direction générale et les représentants syndicaux constitue un axe prioritaire. En 2012, plusieurs accords ont été portés à la négociation.

Accord d'entreprise sur le bien-être au travail

La loi de 2010 portant réforme des retraites a imposé à toute organisation de plus de 300 salariés de négocier un accord d'entreprise portant sur la pénibilité au travail.

Attentive à l'absentéisme et soucieuse de la santé physique et psychique de ses salariés, l'association a fait le choix d'étendre le sujet de la prévention de la pénibilité au bien-être au travail et de se faire accompagner dans cette démarche par un cabinet expert. Après appels d'offres, le cabinet FORMATYS a été retenu. L'association a souhaité que :

- la démarche soit participative
- toutes les catégories professionnelles des villages SOS et/ou établissement soient directement associées à la démarche
- toutes les remontées du terrain soient prises en considération
- la mise en place des actions qui en résulteraient soit progressive, testée et évaluée.

Le processus en 4 étapes proposé par le cabinet FORMATYS a permis de valider, dans un premier temps, le fait que l'association n'était pas soumise, au sens de la loi, à l'obligation de négocier un accord sur la seule prévention de la pénibilité, étant donné que seuls les surveillants de nuit rentraient dans cette définition. En revanche, la volonté d'étendre cette étude au bien-être au travail permettait de « toucher » l'ensemble des catégories professionnelles. Dans un souci de transparence et d'information des salariés, la direction des ressources humaines s'est déplacée dans tous les villages SOS et établissements pour présenter la démarche.

Après 30 rencontres « terrain », 63 personnes interviewées, un diagnostic a été établi par le cabinet FORMATYS qui a servi de base à la mise en place du plan d'action. Le plan d'action a été élaboré par le groupe de travail pluridisciplinaire préalablement établi et a repris toutes les thématiques énoncées lors du diagnostic. A titre d'exemple, nous pouvons citer comme « remontées du terrain » l'augmentation de la charge de travail, le manque de formation des accueillantes, la nécessité de développer les réunions entre pairs…

Le plan d'action élaboré comprend 33 propositions de réponses à mettre en place progressivement après agrément et période de test et d'évaluation. Il fera l'objet d'un suivi régulier. Un premier bilan à 6 mois sera établi avec le groupe de travail. Fort des constats enregistrés (difficultés, réussites…), il sera réajusté avant mise en place définitive et généralisée. Tout ce dispositif a été repris dans l'accord d'entreprise signé par l'ensemble des organisations syndicales le 30 août 2012.

FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

En 2012, dans un contexte de crise, SOS Villages d'Enfants a été heureuse de pouvoir compter sur ses partenaires publics, privés et ses donateurs fidèles pour continuer sa mission.

SOS Villages d'Enfants France s'emploie parallèlement à systématiser son approche de rationalisation des coûts.

RIGUEUR ET TRANSPARENCE

Origine des ressources et emplois en 2012

- 53 % proviennent de financements privés
- 40 % proviennent de financements publics (prix de journée)
- 7 % proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers

Collecte privée : 24,2 millions d'euros
en légère progression malgré la crise

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils généraux, 88,12 € vont au profit des enfants

Nos comptes sont publiés chaque année et consultables sur www.sosve.org
Le compte d'emploi des ressources est présenté conformément aux règles comptables applicables au 1er janvier 2010.

Afin d'assurer une totale transparence sur les comptes annuels 2012, le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes sont présentés en annexe.

Les ressources en 2012

SOS Villages d'Enfants finance l'ensemble de ses actions en France et dans le monde de manière relativement équilibrée entre fonds publics et privés.

- 53 % de ses ressources proviennent de financements publics, dédiés à son activité en France.
- 40 % de ses ressources proviennent de fonds privés qui lui permettent de financer la totalité des investissements et des frais de fonctionnement de son action internationale, une partie des investissements dans les villages SOS de France et des moyens complémentaires associés non pris en charge par les conseils généraux (participation aux charges salariales, aux loisirs et aux projets sportifs à forte valeur ajoutée, accompagnement des jeunes adultes vers l'autonomie…). Cette contribution privée représente en moyenne 8,5 % du budget des villages SOS en France pour former un complément indispensable dans le cadre des restrictions budgétaires publiques.
- 7 % proviennent d'autres types de ressources, dont les placements financiers.

Les sources de financement

Les financements publics

SOS Villages d'Enfants reçoit des subventions de fonctionnement des conseils généraux au titre d'une délégation de mission de service public de la protection de l'enfance en France : accueil des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance suite à une décision judiciaire dans la quasi-totalité des cas. Le prix de journée, fixé par le conseil général du département, correspond au montant journalier versé à l'association, pour la prise en charge d'un enfant dans un village SOS.

En 2012, les conseils généraux ont versé près de 31,4 M€ contre 31,6 M€ en 2011.

Sur l'année 2012, l'association a réalisé 239 868 journées d'accueil (contre 237 876 en 2011), ce qui traduit une activité supérieure de 2,3 % aux prévisions initiales validées par les services sociaux. Cette augmentation est marquée par la pleine capacité du village SOS de Persan et d'une activité soutenue à Digne-les-Bains, Jarville, Marly, Marseille et Neuville pour faire face à un plus grand nombre de placements ordonnés par les services sociaux.

Les financements privés

Les financements privés sont issus du résultat d'opérations d'appels à la générosité du public et de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

Sur l'exercice 2012, les ressources privées collectées s'élèvent à 24,2 millions d'euros.

Malgré un contexte de crise particulièrement préoccupant, auquel s'ajoutaient des périodes électorales, qui a généré des incertitudes au cours de l'année, le montant total collecté en 2012 auprès des particuliers et des entreprises atteint plus de 18,7 M€, soit une progression de 1,05 % par rapport à l'année 2011.

Afin d'insuffler une démarche innovante, l'association a procédé fin 2012 au renouvellement, par appel d'offres, de ses contrats d'agence spécialisée en collecte de fonds. Grâce à une gestion rigoureuse des frais de collecte et un maintien du niveau de collecte brut, le résultat net sur collecte de fonds privés a progressé de + 3,1 % (+ 512 K€) pour s'établir à 16,9 M€ en 2012 (contre 16,38 M€ en 2011).

Ainsi, le ratio collecte/dépenses s'étant amélioré, 82,78 € sur 100 € vont aux programmes.

Les legs, donations et assurances-vie représentent un peu plus de 5,5 M€ (soit 450 K€ de plus qu'en 2011). Les assurances-vie représentent 813 K€ soit 14,8 % des libéralités de 2012.

L'origine, la diversité et la répartition des ressources privées sont relativement stables d'une année sur l'autre et se décomposent comme suit :

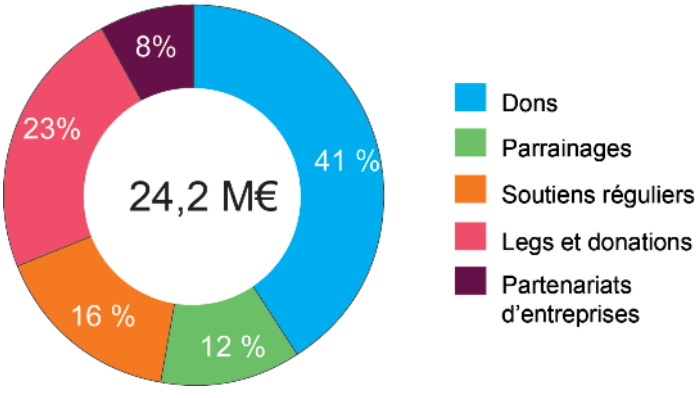

Ces financements sont issus d'appels à la générosité du public ainsi que de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

L'emploi des ressources

L'analyse de l'utilisation des ressources collectées en 2012 tant sur les fonds privés que sur les fonds publics démontre une bonne maîtrise des coûts pour la collecte et la gestion administrative de l'association.

Ainsi, sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils généraux, 88,12 € vont au profit des enfants

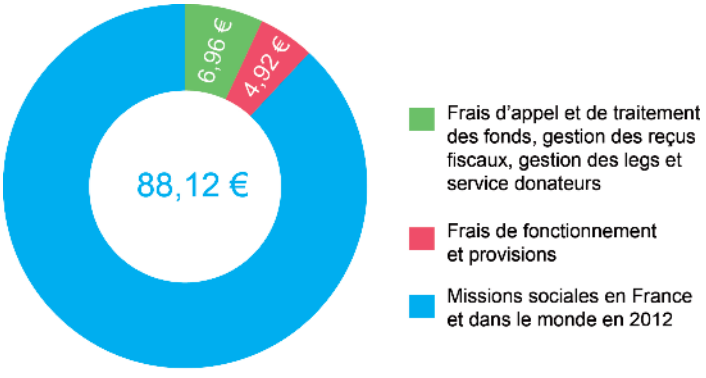

Source : chiffres du compte d'emploi des ressources 2012

Les missions sociales en France

L'association finance l'action de ses 14 villages d'enfants SOS en France, de la Maison Claire Morandat et des deux établissements associés par 4,5 M€ sur les ressources collectées auprès de la générosité du public et par 31,4 M€ par les conseils généraux.

Les principaux investissements 2012 : après une année de fonctionnement, le dossier financier de la construction du

14ème village à Persan se clôt avec la récupération du crédit de TVA correspondant (386 K€) et la finalisation des dossiers de subventions. La 2ème phase de la rénovation du village de Marly s'est également finalisée et le siège a bénéficié de travaux de rénovation et réaménagement pour préserver le patrimoine immobilier et améliorer l'organisation interne de travail.

D'autres sites ont également bénéficié en 2012 de divers aménagements et rénovations dont les villages de Busigny, Calais, Marseille et Plaisir.

Les missions sociales dans le monde

Exclusivement financés par la générosité du public, les 44 villages d'enfants SOS et les nombreux programmes complémentaires (jardins d'enfants, écoles, foyers, centres médicaux et sociaux, centres de formation professionnelle…) représentent 14,8 M€ sur les fonds privés collectés auprès du public.

Une augmentation de 4,3 M€ de ces financements par rapport à l'exercice précédent a permis la prise en charge de plusieurs programmes sur le Niger et le Vietnam et la construction du village de Khouloum au sud-ouest du Mali. Initialement prévue en 2012 et décalée pour des raisons administratives locales, la construction du 4ème village de Madagascar démarrera en 2013.

Ainsi, outre la France, SOS Villages d'Enfants France est également présente sur 22 pays et concentre prioritairement son action et ses moyens sur une dizaine de pays prioritaires.

Une politique de réserves pour planifier les actions dans la durée

Accueillir et accompagner de jeunes enfants vers l'autonomie et la vie adulte nécessite une vision à long terme et d'en anticiper le financement.
Au 31/12/2012, les ressources collectées auprès du public et non utilisées, s'élèvent à 26,4 M€ contre 27,1 M€ en 2011. Ces fonds sont disponibles pour financer, sur le long terme, les actions et répondre à l'augmentation des besoins et des coûts des nombreux programmes en France et dans le monde.

La réserve prudentielle de fonctionnement

La réserve prudentielle de fonctionnement a été renforcée de 2,5 M€ pour être portée à 14,4 M€.

Cette réserve est constituée afin d'assurer un relais en cas d'éventuels besoins de trésorerie et ainsi permettre la pérennité et le bon fonctionnement des programmes en cours.

Réévaluée chaque année, la réserve est égale à un an de fonctionnement pour les actions dans le monde, les contributions versées aux établissements associés et les actions en France financées par les fonds privés en compléments des prix de journée accordés par les conseils généraux.

Les projets prévus à financer sur les fonds associatifs

Les fonds associatifs permettent de financer les nombreux projets en cours de réalisation ou programmés dans le plan stratégique :

- rénovation du village SOS de Marseille pour 900 K€
- rénovation du village SOS de Neuville pour 700 K€
- soutien nutritionnel et logistique d'urgence au Mali pour les populations déplacées pour 150 K€
- rénovation du village SOS de Niamey au Niger pour 600 K€
- rénovation du village SOS de Vinh au Vietnam pour 100 K€
- poursuite de la construction du nouveau village SOS de Khouloum au Mali pour 2,5 M€
- construction du quatrième village SOS de Madagascar à Fort Dauphin pour 1,6 M€
- construction de deux nouveaux villages SOS dans l'est et le sud de la France pour 5 à 7 M€.

La mise en place d'un programme systématique de réduction des coûts

Initié avec un réel succès en 2012, ce programme consiste à :

- mettre en place un tableau de bord recensant l'ensemble des contrats, leur engagement financier, leur échéance et leur pertinence
- améliorer les systèmes d'information pour permettre un suivi en temps réel des budgets et des dépenses à seule fin d'une gestion saine et rigoureuse à moindre coût
- remettre les prestataires en concurrence, via des appels d'offres, en s'associant ponctuellement ou plus durablement avec d'autres acheteurs de même type ou centrales de référencement afin de représenter un poids suffisamment important pour négocier des prix en baisse sur la base de ces nouveaux volumes.

Ces démarches minimisent le coût, améliorent la qualité de service rendu aux bénéficiaires tout en répondant aux grandissantes contraintes budgétaires de nos financeurs publics et en améliorant le bien-être au travail.

Ainsi, malgré une activité supérieure de près de 2 000 journées sur les villages en France, la bonne gestion de leurs budgets a permis de limiter sensiblement les coûts administratifs et d'achats. Il en est de même au siège social, où -malgré des frais inhérents à sa rénovation-, le coût de fonctionnement a baissé de 70 K€.

QUI NOUS SOMMES

« Un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et peut aimer en retour »

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée en 1956 dans le nord de la France, à partir d'un concept qui a vu le jour en Autriche en 1949. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International, première ONG privée d'aide à l'enfance dans le monde[1] :

- Présente dans 133 pays et territoires
- 80 000 enfants et jeunes accueillis dans 545 villages d'enfants SOS
- Plus de 2 300 programmes sociaux, éducatifs et de santé
- 1 million de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes)[2]

[1] Chiffres au 1er janvier 2013
[2] Hors programmes d'urgence

Nos valeurs

A l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

Le lien fraternel, une réelle ressource pour l'enfant

Le maintien du lien fraternel participe à l'équilibre des enfants, favorise la réparation de leurs traumatismes et constitue un important facteur de réussite pour leur avenir.

« J'entretiens d'étroites relations avec mes 4 frères et soeurs. Tous ont un emploi, sont mariés et ont des enfants. On se téléphone, on a plaisir à se retrouver pour les fêtes, les mariages et les communions...
Déjà au village, nous étions très soudés et, aujourd'hui encore, on se soutient mutuellement, en cas de problème, on se serre les coudes ». Paulette, 56 ans, ancienne du village d'enfants SOS de Neuville St-Rémy

Les droits de l'enfant

SOS Villages d'Enfants agit dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant et dans le respect des cultures, des croyances et des lois propres à chaque pays. Elle met tout en oeuvre pour que les droits élémentaires des enfants soient respectés.

Enracinement local et respect des traditions

Tout le personnel est recruté localement. Les enfants sont élevés dans leur culture, leur religion, leurs traditions.

« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert »
Projet associatif SOS Villages d'Enfants

« Chaque enfant a sa place dans une famille et doit grandir dans un climat d'affection, de respect et de sécurité » Projet associatif SOS Villages d'Enfants

La gouvernance

L'Assemblée générale

Elle est composée de 208 membres adhérents.

Le Conseil d'administration

Il prend toutes décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale. Il élit en son sein le président et les membres de la commission exécutive. Les nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale du 14 juin 2009 fixent à 25 le nombre maximum d'administrateurs. Il s'est réuni 5 fois en 2012.

Le Président

Pierre Pascal est président du conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis 1993.

La Commission exécutive

Elle est composée de 7 membres élus. Elle est habilitée à prendre toute décision courante dans le cadre des pouvoirs que lui délègue le conseil d'administration pour 3 ans. Elle s'est réunie 9 fois en 2012.

Marie-Claude Hamon, membre de la Commission exécutive, est aussi représentante de SOS Villages d'Enfants France auprès du Sénat international.

La Commission des finances

La commission des finances fait des propositions, prépare les projets de budget et exerce une fonction de contrôle interne. Elle est composée de 6 membres. Elle s'est réunie 4 fois en 2012.

Tous les membres de ces instances apportent leur concours au fonctionnement de l'association à titre bénévole.

Commission exécutive

Pierre Pascal
Directeur honoraire aux ministères de la Santé et du Travail. Inspecteur général honoraire des affaires sociales
Président

Jean-Pierre Rousselot
Inspecteur général honoraire des Charbonnages de France
Vice-Président

Michel Rémond
Président honoraire du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA)
Vice-Président

Serge Gouteyron
Ancien Président Directeur Général. Gérant de société
Trésorier

Philippe Barbieux
Ancien directeur des Ressources Humaines de la Direction des Etudes du groupe BULL
Secrétaire

Marie-Claude Hamon
Ancienne chargée de mission à Electricité de France

Françoise Rouch
Ancien Directeur Régional et Départemental des affaires sanitaires et sociales

Autres administrateurs

Jean-Claude Angoulvant
Consultant en protection sociale
Ancien directeur d'une caisse de retraite

Geneviève Avenard
Directrice générale de l'ACODEGE - Côte d'Or (Association d'accompagnement des personnes handicapées)

Pierre Bollon
Délégué général de l'AFG
(Association Française de la Gestion Financière)

Daniel Barroy
Chef de la mission de la photographie au ministère Culture et Communication

Jean-Louis Boujon
Vice-Président de la fédération française de rugby
Ancien directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire
Président honoraire de l'International School Sports

Christine Chirol
Directrice honoraire des relations internationales à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

Bernard Douche
Directeur honoraire du service interentreprise de Médecine du travail de Meurthe-et-Moselle

Paule Drouault-Gardrat
Avocat spécialisé en droit pharmaceutique

Pierre-Marie Favrot
Conseil en organisation

Claire Galéotti
Ancien proviseur de lycée

Maïté Prévot
Ancien responsable de laboratoires de recherche - développement dans la métallurgie

Anne Roux-Mattéoli
Mère de famille

Francis Seitz
Ancien cadre dirigeant dans l'industrie de l'emballage

Jean Tran Thanh Van
Directeur de recherche émérite au CNRS

Odon Vallet
Professeur à la Sorbonne

Joëlle Voisin
Inspectrice générale des affaires sociales

Hélène Zozaya
Assistante sociale. Ancienne directrice du service psychopédagogique de SOS Villages d'Enfants

Commission des finances

Serge Gouteyron, Président
Michel Rémond
Daniel Barroy
Pierre-Marie Favrot
Françoise Rouch
Francis Seitz

Administrateurs honoraires

Bernard Bouygues
Jean Gouvy
Jean-Pierre Legrand
Jean Papin
Hélène Rötig
Jacques Thiéry
Evelyne Thion
Roger Viout

La direction

Le directeur général est chargé de mettre en oeuvre tous les moyens de l'association pour répondre au mieux à son objet social, dans l'esprit de son projet associatif. Il est garant de la bonne application des projets pédagogiques des villages SOS et établissements et a une obligation de résultat quant à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Il s'appuie sur une équipe de directeurs d'établissements et de services opérationnels au siège social. Le directeur général participe aux travaux de la commission exécutive et du conseil d'administration.
D'autres directeurs et salariés de l'association peuvent être appelés par le président à assister avec voix consultative aux séances de l'assemblée générale, du conseil d'administration et de la commission exécutive.

Vie associative

SOS Villages d'Enfants est membre de l'Uniopss[1], du SYNEAS[2], de l'UNIFAF[3], de France générosités et du Comité de la Charte du don en confiance dont Gilles Paillard, directeur général, est un des membres élus et préside le Comité de déontologie. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé à 2 conseils d'administration, l'un consacré en janvier au budget prévisionnel de l'année à venir, l'autre en mai, consacré à l'arrêté des comptes.

En plus de la revue trimestrielle *Villages de joie*, les membres adhérents reçoivent, deux fois par an, une communication spécifique, *la Lettre aux adhérents*.

(1) Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
(2) Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale
(3) Organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat (OPCA) pour collecter et gérer les fonds de la formation professionnelle continue des entreprises de la Branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif.

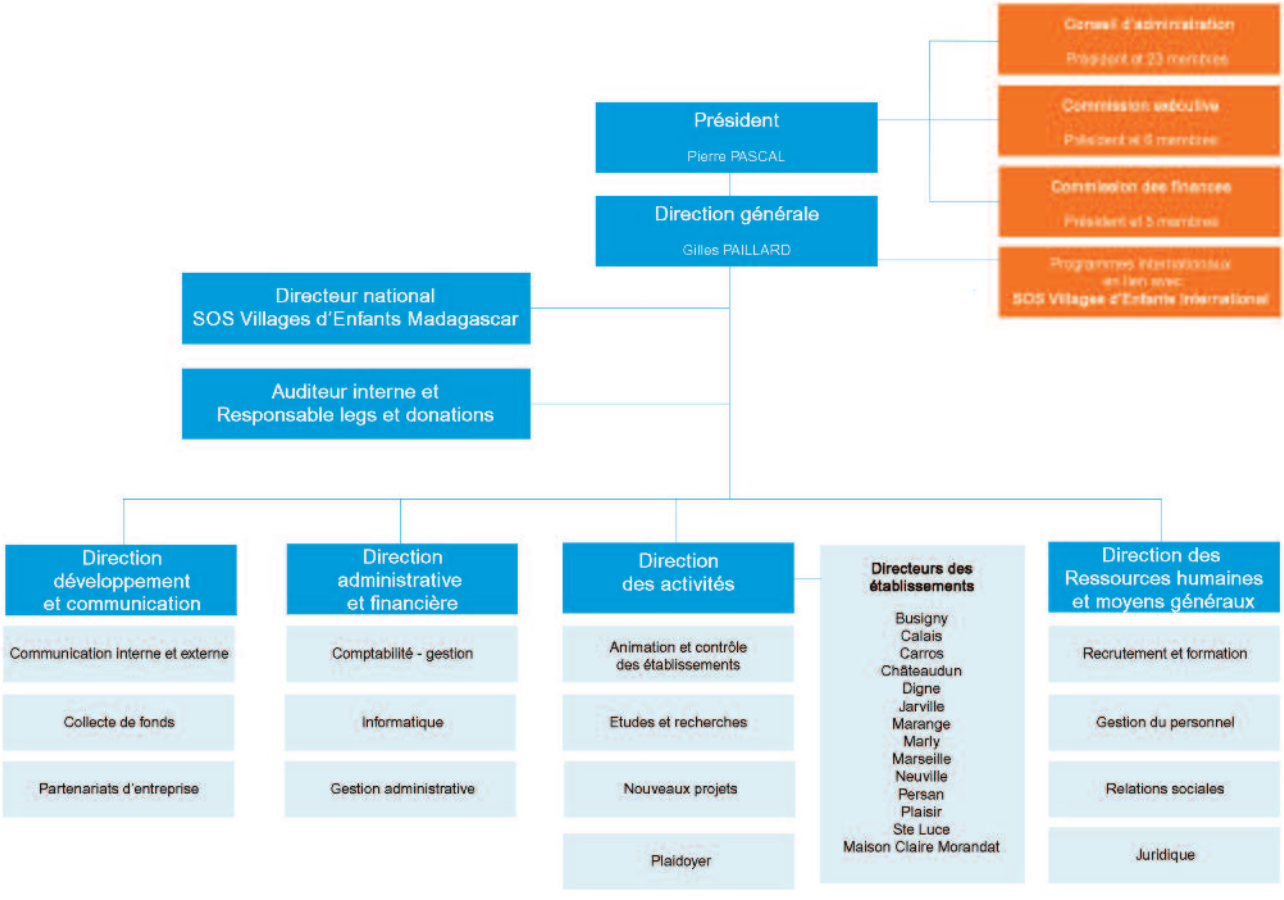

MERCI À

Anny Duperey,

notre fidèle marraine de cœur depuis près de 20 ans, qui a invité de très nombreuses personnalités d'horizons divers à donner leur témoignage dans le cadre des chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique (voir ci-dessous).

Laurence Ferrari

qui était à nos côtés à l'occasion de l'appel militant de notre association autour de la Journée internationale des droits de l'enfant et a donné à Gilles Paillard, Directeur général, l'occasion de présenter cette démarche sur D8. SOS Villages d'Enfants a bénéficié de sa participation à un jeu sur RTL 2 en fin d'année.

Marc Lévy

qui a relayé la mobilisation autour de l'appel militant de notre association sur ses réseaux sociaux.

ET

aux participants aux chroniques « Musiques d'enfance » :

Jean-Hugues Anglade, Catherine Arditi, Alexandre Astier, Lionnel Astier, Olivier Bellamy, Michèle Bernier, Claire Chazal, Julien Clerc, André Comte-Sponville, Annie Cordy, Marie-Béatrice d'Anna, Dani, Dave, Guillaume Durand, Thomas Dutronc, Gad Elmaleh, Yvette Exbrayat, Prince Michel de Grèce, Magda Hollander-Lafon, Bernard Lecoq, Marc Lévy, Jean-Pierre Marielle, Thierry Marx, Mathilda May, Kamel Mennour, Daniel Mesguich, Philippe Monnet, Christian Morin, Jérôme de Noirmont, Michel Ocelot, Jean d'Ormesson, Daniel Picouly, Pierre-Yves Plat, Patrick Poivre d'Arvor, Patrick Préjean, Jean Rochefort, Daniel Soulez Larivière, Elsa Zylberstein…

à l'association des Villages enchantés

qui, depuis 6 ans, poursuit son engagement auprès de SOS Villages d'Enfants. L'année 2012 a été exceptionnelle, avec -pour la première fois- l'organisation de 2 éditions : la première a eu lieu à Madagascar en juin, la seconde au Burkina Faso en novembre. Les projections proposées par les Villages enchantés se font dans les villages d'enfants SOS mais les populations avoisinantes participent largement à ces moments exceptionnels. Ainsi 2 000 enfants, jeunes et adultes ont bénéficié des programmes proposés par les Villages enchantés en 2012.

www.sosve.org